

Aux origines du Centre André-Chastel, 1959-2004

Sommaire

Notice rédigée par [Catherine Gros](#) le 24 avril 2024

« ce Centre qui, je crois, est appelé à prendre une certaine importance... »

André Chastel, 11 mars 1959

La création du « Centre de recherche sur l'histoire de l'architecture moderne » (CRHAM), par André Chastel, en 1959, s'insère dans un contexte propice à la recherche et s'inspire de structures et d'études européennes. Le professeur d'histoire de l'art moderne et contemporain à la Sorbonne y voit le moyen de contribuer à former des historiens de l'art, des futurs universitaires, mais aussi le lieu où élaborer des méthodes d'études urbaines, en lien avec la création de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques, en 1964. Au cours des quarante-cinq ans qui le séparent de son installation actuelle rue Vivienne, ce centre de recherche a suivi l'évolution inhérente aux structures du CNRS, successivement ERA (équipe de recherche associée), UA/URA (unité de recherche associée) avant de devenir UMR (unité mixte de recherche).

1959, création du Centre de recherche sur l'histoire de l'architecture moderne (CRHAM)

Ce centre de recherche, niché dans les locaux de l'Université – au 2^e étage de l'Institut d'art et d'archéologie, 3 rue Michelet – est pleinement adossé à l'enseignement universitaire de Chastel, puisque c'est un lieu de rencontre et de discussion avec les étudiants, sous forme de réunions hebdomadaires où sont exposées les questions ayant trait aux sujets de recherche des étudiants et analysées les publications récentes, souvent étrangères. Selon les termes mêmes de Chastel¹, « Il s'agit de fournir aux étudiants du DES [diplôme d'études supérieures] et à ceux qui préparent des thèses l'occasion de se former aux méthodes, sans toutefois s'enfermer trop étroitement dans leur problème ».

Conçu comme un séminaire de recherche, c'est un véritable laboratoire d'idées, où est également mise au point une méthodologie très spécifique, inspirée en particulier des travaux italiens. Mais Chastel conçoit l'architecture comme un domaine vaste, qui ne se limite pas à l'étude de monuments isolés : « L'architecture est ici entendue aussi largement que possible : le cadre des recherches envisagées s'étend de l'examen des techniques de construction à l'enquête purement archéologique sur les monuments disparus, de la topographie urbaine à l'étude des décorations et ordonnances intérieures². » Sur le modèle d'instituts étrangers, il entend donner à l'enseignement de l'histoire de l'art toute la place qui lui revient, alors que cette discipline est encore absente de bien des universités françaises. Dès octobre 1961, l'équipe peut s'appuyer sur deux postes de « collaborateurs techniques », rejoints en octobre 1963 par un ingénieur cartographe.

Les missions du Centre de recherches sur l'histoire de l'architecture moderne s'inscrivent avant tout dans le cadre universitaire : préparation des diplômes d'études supérieures (DES), des thèses de 3^e cycle. Son rôle est de « coordonner la documentation sur les problèmes d'architecture, publier des bibliographies, promouvoir des enquêtes de méthodes et des travaux scientifiques ». Dès le début des années 1960, les premiers rapports d'activité dressent un bilan du travail accompli par le Centre : « Il a élaboré les normes de plusieurs enquêtes, en particulier sur les "principes de l'analyse architecturale", et entrepris le dépouillement des publications anciennes sur l'architecture française, aboutissant à un fichier et des observations critiques et enfin, donné lieu à une série de publications sur des "études de détail" ou des bibliographies de travaux récents. Il s'agit de commencer à organiser une documentation critique sur l'histoire du château et du manoir français ». « Tous ces travaux visent à établir sur de nouvelles bases de méthode historique et critique l'étude de la demeure seigneuriale et rurale. S'y ajoutent des études de documentation sur certains aspects de l'architecture contemporaine et l'examen de moyens d'étude, d'analyse et de publication de l'architecture mineure dans les quartiers anciens des villes. »

- ¹André Chastel, « Les Centres d'études historiques. Le CRHAM », *Revue historique*, fasc. 466, avril-juin 1963, p. 423-426, ici p. 423.
- ²*Ibid.*

1963-1969, la RCP n°10

L'idée mûrit d'une enquête méthodique de grande ampleur sur le quartier des Halles de Paris, admise en décembre 1963 par le CNRS comme objet de la « RCP1 n° 10 », « Recherches méthodologiques et enquêtes sur l'architecture et l'habitat » (1963-1966, prolongée de 1967 à 1969). Le quartier des Halles, à l'habitat particulièrement dense et vétuste, mais en pleine transformation, présente les caractéristiques d'un tissu urbain mineur (immeubles d'habitation ou à vocation commerciale, hors monuments, et ne faisant l'objet d'aucune protection), et son architecture fait l'objet d'un inventaire systématique, depuis le Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine. Après bien des difficultés de la part du CNRS, les résultats de l'enquête, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, sous la forme d'une analyse méthodologique exposant le maniement et exploitation des sources, présentation critique de documents et interprétation cartographique, sont publiés en 1977.

- 1 « Recherches coopératives sur programme ».

1967-1982, l'ERA 66, « l'architecture civile et la demeure en France du XVI^e au XIX^e siècle »

Parallèlement à l'enquête sur le quartier des Halles, apparaît à partir de 1965 le projet d'une étude systématique du château en France. En juin 1966, André Chastel demande au CNRS « la création d'une équipe de recherche associée "Centre de recherches sur l'histoire de l'architecture moderne" », assortie des moyens nécessaires. À partir de 1967, l'ERA 66 sur « l'architecture civile et la demeure en France du xvi^e au xix^e siècle » est le nom de la structure qui abrite le CRHAM.

En 1971, André Chastel quitte la Sorbonne pour le Collège de France, mais il continue de suivre avec attention les travaux du Centre. Vers 1975, le CRHAM commence une étude méthodique des châteaux disparus du sud de l'Île-de-France, associant étroitement étude historique et régionale. L'analyse se concentre sur un phénomène particulier de la relation du château avec le paysage, la reconstruction du château avec déplacement, déplacement motivé par une pénurie financière, désir d'ostentation ou critique du site primitif. La méthodologie est rodée sur le château de Saint-Léger (Yvelines), édifié à partir de 1548 par Philibert Delorme pour Henri II mais inachevé puis détruit, avec des campagnes de fouilles conduites en 1977, 1978 et 1979¹. Le château est également considéré dans son environnement proche, ce qui permet d'aborder la question des parcs et jardins, encore largement passée sous silence.

À partir de 1978 (et jusqu'en 1998), c'est le professeur Antoine Schnapper, ancien assistant de Chastel, qui assure la direction du CRHAM. Par convention entre Paris-IV et le CNRS², l'ERA 66 est renouvelée pour quatre ans du 1^{er} janvier 1979 au 31 décembre 1982. Le CNRS met à disposition des moyens de recherche (postes d'ITA, crédits d'équipement, de fonctionnement, vacation et frais de mission), l'Université devant contribuer à hauteur des moyens précédemment consentis, dont l'hébergement des chercheurs CNRS.

La force de l'équipe repose sur les compétences de ses techniciens et ingénieurs CNRS (environ 10 personnes, compétences dont ne dispose pas l'Université. En perspective d'un nouveau renouvellement, un rapport est établi à l'automne 1982, par Jacques Thuillier qui distingue au titre des thèmes dans lesquels le Centre a permis de réelles avancées, les Structures historiques du paysage, la demeure seigneuriale et l'environnement ; le Programme architectural et développement urbain et enfin, les Bases d'un corpus scientifique d'histoire de l'architecture.

- 1 Les méthodes et résultats des fouilles sont exposés par André Chastel : « Les fouilles du château royal de Saint-Léger en Yvelines », *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 124^e année, no 2, 1980, p. 417-431.
- 2 AN, 20060367/10, Centre de recherches sur l'histoire de l'architecture moderne (CRHAM) UA 1012, responsable Antoine Schnapper, 1980-1987, Document n°1.

1984-1994, l'UA /URA 1012

À l'automne 1984, l'ERA 66 est devenue l'unité associée 1012 (UA, plus souvent URA, unité de recherche associée). L'action du CRHAM est clairement répartie entre cinq thèmes principaux :

- les sources iconographiques de l'histoire de l'architecture,
- la grande demeure rurale et les jardins,
- les bases d'un corpus scientifique de l'histoire de l'architecture,
- architecture et histoire urbaine
- relevés et illustrations.

La visibilité du CRHAM est assurée par ses publications savantes, sa participation à des manifestations scientifiques, mais aussi par sa collaboration au commissariat d'expositions.

En 1986, une codirection Antoine Schnapper/Bruno Foucart est envisagée. Plusieurs programmes de recherche, dans la continuité de ce qui se faisait précédemment ou dans de nouvelles directions, sont annoncés : une approche prosopographique avec un *Dictionnaire des architectes français*, sous forme de dossiers informatisés ; un programme associant architecture et économie rurale à travers l'étude du château et de ses communs, et enfin, la distribution des châteaux royaux en lien avec le cérémonial de cour. Poursuivant la tradition d'analyse des sources, des éditions de textes sont également en cours : *Lettres de L'Arétin*, édition critique des *Plus excellents bâtiments de France* de Jacques Androuet du Cerceau.

Depuis juin 1986, le Centre s'est équipé de matériel informatique. Selon Bruno Foucart, « le CRHAM est devenu le plus efficace des centres de recherche sur l'architecture » et « il serait normal que l'extension de son champ au xix^e et au xx^e soit prise en compte dans sa titulature ».

L'association Université/CNRS est régulièrement reconduite (1985, 1988) mais un changement notable intervient en février 1990¹ : le CRHAM devient CRHAAM, Centre de recherches sur l'histoire de l'art et de l'architecture moderne, témoignant de l'élargissement, voulu par Antoine Schnapper, des domaines de recherche du Centre à une histoire de l'art qui ne se cantonnerait plus à celle de l'architecture : « cette redéfinition tiendrait mieux compte des deux orientations du Centre, tout en rendant plus aisé l'accueil de certains historiens de l'art »².

Le développement du Centre se heurte toutefois à la question épineuse des locaux, exposée abruptement par son directeur : « Cette situation ne saurait durer plus longtemps sans entraver la recherche française en histoire de l'art », qui déplore également une « absence totale d'assistance technique, pas de photographe, pas d'assistance à la micro-informatique, pas de vacations pour archivage et recherche documentaire », des missions notoirement insuffisantes, voire inexistantes, la gestion administrative exigeant, elle, une « énorme part de dévouement individuel, qui ne sera pas éternel... et de sacrifices en temps »³.

Les activités du CRHAAM sont donc alors réparties entre « Histoire de l'art », et plus précisément « peinture, iconographie », en trois périodes, xv^e-xvi^e siècles, des Lumières à 1848, et les arts aux xix^e et xx^e siècles ; et « Architecture », qui regroupe quatre « terrains de recherche », l'Europe des échanges, l'architecture urbaine, l'histoire des jardins et la constitution d'une base de données, CONBAVIL, à partir du dépouillement des procès-verbaux du Conseil des bâtiments civils.

En novembre 1992, Antoine Schnapper et Bruno Foucart acceptent « la proposition de fonder l'URA 1002⁴ Corpus vitrearum avec l'URA 1012 », intégrant donc les huit personnes de cette « cellule Vitrail », « formées pour la plupart par le regretté Louis Grodecki ». Au début des années 1990, le Vitrail apparaît comme le deuxième thème de recherche du Centre, entre Histoire de l'art et Architecture. Par ailleurs, les Jardins, jusqu'ici englobés dans l'Architecture, constituent désormais un thème à part entière, consacrant une « nouvelle prise en compte de l'histoire des jardins en tant que champ spécifique ».

En 1994, la demande de renouvellement de l'URA 1012 formule l'« espoir de nouvelles installations rue Vivienne [qui créeraient] une situation plus favorable au travail d'équipe, un cadre plus adapté à sa cohésion » en appelant une nouvelle configuration administrative, une structuration de type UMR : « L'URA 1012 est devenue en quatre ans le plus important centre de recherche sur l'histoire de l'art en France. »

- ¹AN, 20111088/606, Renouvellement de l'URA 1012.
- ²Antoine Schnapper, AN, 20111088/606, Renouvellement de l'URA 1012, 1er mars 1990.
- ³AN, 20111088/606, Renouvellement de l'URA 1012, Rapport d'activité 1987-1990 (juin 1990), p. 10.
- ⁴Créée en 1974, dirigée par Anne Prache, CNRS/Paris-IV/ministère de la Culture, pour les publications.

1998-2003, l'UMR 8597 « André-Chastel. Centre de recherches sur l'histoire de l'art »

L'UMR « André-Chastel » est donc créée fin 1997, dans le droit fil de l'URA. Ses thèmes de recherche se répartissent en cinq domaines :

- Histoire de l'architecture (du château de la Renaissance à l'architecture xix^e),
- Histoire de la peinture (prosopographie des artistes, iconographie, histoire des collections),

- Histoire des jardins,
- Histoire du vitrail,
- Histoire des arts décoratifs.

Chaque thème est appréhendé selon trois grands axes : Histoire des conditions de la production artistique et du devenir des œuvres ; Écrits sur l'art et iconographie et Études monographiques.

Le Centre comprend alors 15 enseignants chercheurs, 9 chercheurs CNRS, 7 ITA mais des postes sont demandés pour remplacer les départs et satisfaire les nouveaux besoins, en l'occurrence un architecte et un poste administratif.

2002, vers une fusion de l'UMR 22 et de l'UMR 8597

Ultime modification, de taille, avant son installation rue Vivienne début 2004, l'UMR 8597 absorbe l'UMR 22, « laboratoire de recherche sur le patrimoine français » (LRPF). Celle-ci avait été créée en 1986 pour quatre ans entre le ministère de la Culture et le CNRS. Claude Mignot, maître de conférences à Paris-IV, par ailleurs membre du CRHAM, en est le directeur¹. Son objet est de « développer les recherches sur la connaissance, archéologique, historique et artistique du patrimoine architectural, mobilier, industriel et technique de la France, en relation avec les études topographiques portant sur les mêmes sujets », orientation fortement liée aux thèmes de recherche de l'Inventaire général. Cette UMR est d'ailleurs implantée dans les mêmes locaux que la sous-direction de l'Inventaire général, à l'hôtel de Vigny² et est parfois dénommée « UMR Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France »³.

Ses programmes de recherche sont les suivants :

1. Vitrail, puis « Patrimoine verrier » (recensement des vitraux anciens),
2. Orfèvrerie
3. Corpus des émaux méridionaux⁴
4. Architecture
5. Patrimoine industriel.

La demande adressée en 2001 pour le renouvellement de l'UMR 22 se heurte cependant à un refus, et un rapprochement avec le Centre de recherche en histoire de l'art-André Chastel (UMR 8597)⁵ est suggéré par le CNRS à l'été 2002. Le contexte de la création de l'INHA⁶, la régionalisation renforcée des services de l'Inventaire sont avancés pour en justifier le bien-fondé. Il est souligné que les effectifs en chercheurs CNRS sont faibles, que le Laboratoire de recherche sur le patrimoine français ne présente guère de visibilité et fédère très peu de doctorants⁷.

Au cours de l'été 2002, Claude Mignot expose aux conservateurs régionaux de l'Inventaire et les avantages d'un rapprochement avec le Centre André-Chastel qui se ferait sous forme d'une requalification provisoire du laboratoire en FRE (formation de recherche en évolution⁸). Les chercheurs CNRS sont nombreux dans l'UMR Chastel, où inversement la Culture est absente ; ces avantages seraient doubles : simplification (pour le programme Vitrail, regroupement du recensement (UMR 22) et des études (Centre Chastel) et élargissement, avec l'opportunité, pour les chercheurs de l'Inventaire qui le souhaiteraient, de s'impliquer dans une ligne de recherche nationale.

Les quatre thèmes fédérateurs envisagés sont :

- les phases de la création, de la conception à la réalisation matérielle,
- les artistes et les rapports entre artistes et commanditaires/collectionneurs,
- les territoires de la création,
- l'histoire du patrimoine européen.

À l'intérieur de la nouvelle entité, ces thèmes pourraient être répartis entre les équipes qui existent déjà dans l'UMR André-Chastel, « Villard de Honnecourt », « André Félibien », le CRHAM, « Arts visuels au xx^e siècle » et « Arts, décor, arts du spectacle ».

Le 2 décembre 2002 est donc créée la FRE 2491, « Centre de recherches sur l'histoire de l'art-André Chastel », ayant pour objet de faciliter la transformation de l'UMR 8597. Dany Sandron, professeur d'histoire de l'art médiéval à Paris-IV depuis 1998, en prend la direction.

- ¹Maître de conférences à Paris-IV en 1985, élu professeur à Tours en 1992, il revient à Paris-IV en 2000, en restant directeur de l'UMR 22 toutes ces années, bien que la convention signée en 1986

ait prévu au maximum trois mandats consécutifs de 4 ans.

- [2](#)En 1990, elle y dispose très exactement de deux bureaux de 12 m2, auxquels s'ajoute un bureau de 20 m2 au musée de Cluny (pour le Corpus des émaux méridionaux).
- [3](#)AN, 2016 0497/72, Projet de rapprochement de l'UMR André-Chastel avec le Laboratoire de recherche sur le patrimoine français et l'histoire de l'art européen, octobre 2002. On la trouve même citée comme l'« UMR Mignot » en 1999 (AN, 20111088/606, CRHAAM).
- [4](#)Réunis en « Arts précieux » en 2001.
- [5](#)Qui apparaît dans les documents relatifs à une fusion éventuelle sous le nom d'« UMR Chastel ».
- [6](#)Créé par décret du 4 juillet 2001, Alain Schnapp directeur général.
- [7](#)AN 10160497/72, Rapport établi par Jean-Philippe Genet, président de la section 32 du CNRS Mondes anciens et médiévaux, automne 2001.
- [8](#)Les FRE servent à formaliser une situation transitoire, dans le cas de création, restructuration ou fermeture d'unités de recherche ; d'une durée de vie plus courte qu'une UMR, elles sont créées pour deux ans, renouvelable une fois. Elles ont été supprimées en 2021.

2004, le Centre André-Chastel à l'INHA

La fusion de la FRE 2514 (ex-UMR 22) avec la FRE 2491 (ex-UMR 8597) aboutit à la création de l'unité mixte de recherche 8150 « André-Chastel », « laboratoire de recherche sur le patrimoine français et l'histoire de l'art occidental^{[1](#)} ». Son adresse officielle devient à partir du 1^{er} octobre 2003 celle de l'INHA, 2 rue Vivienne, même si le déménagement effectif n'intervient qu'au début de l'année 2004.

Le Centre doit accueillir, dans ses nouveaux locaux^{[2](#)} 20 enseignants chercheurs, 10 chercheurs, 8 « autres personnels accueillis en 2001 ou 2002 », 10 ingénieurs, techniciens, administratifs et personnels ouvriers, 124 doctorants (au 1^{er} janvier 2002), auxquels s'ajoutent à partir du 1^{er} janvier 2004 7 professeurs et 13 maîtres de conférences (Sorbonne), 3 directeurs de recherche, 6 chargés de recherche, 7 ingénieurs de recherche, 3 personnels administratifs (CNRS), 5 conservateurs (Culture).

Pour les années 2003-2006, l'activité scientifique a pour objectif la production de corpus, répertoires, vocabulaires, et s'articule autour de trois « axes ou thèmes majeurs » identifiés comme « fédérateurs » :

- Artistes et rapports artistes/commanditaires/collectionneurs
- Création et territoires
- Histoire du patrimoine européen.

Sont affichées comme prioritaires les études sur les demeures urbaines et les demeures aux champs, sur les tissus urbains et périurbains, avec deux programmes spécifiques : architecture et jardins ; matériaux et patrimoine.

Placé sous la triple tutelle de Sorbonne Université, du Centre national de la recherche scientifique et du ministère de la Culture, le Centre André-Chastel rassemble une cinquantaine de membres – chercheurs, enseignants-chercheurs, conservateurs du patrimoine et personnels administratifs – qui développent des projets portant sur l'histoire de l'art du Moyen Âge à nos jours. Plus de soixante-dix doctorants sont partie prenante de ses programmes scientifiques.

Depuis 2014, le Centre André-Chastel est restructuré en six thèmes transversaux qui accompagnent et portent des dynamiques de recherche dont les enjeux conceptuels et interprétatifs sont réévalués à l'aune de l'évolution récente des sciences humaines et sociales, de l'histoire de l'art elle-même, et des humanités numériques. Cette organisation thématique rend compte d'une approche globale et transversale des productions artistiques, que nourrit l'apport d'autres disciplines telles que l'archéologie, l'histoire sociale, l'anthropologie, l'histoire des techniques et de la culture matérielle, les sciences de l'environnement, les études visuelles, l'épistémologie, la philosophie ou les sciences cognitives.

- [1](#)AN, 20160497/72, « Dossier hors contractualisation, 2003-2006 ». *Projet de création de l'unité mixte de recherche André Chastel Laboratoire de recherche sur le patrimoine français et l'histoire de l'art occidental*, document de 160 pages détaillant la « structuration et moyens de l'unité faisant l'objet d'une demande de reconnaissance » et son « dossier scientifique ».
- [2](#)AN, 20160497/72, « Dossier hors contractualisation, 2003-2006 », p. 152. Cahier des charges établi par Catherine Limousin, secrétaire général : 757 m2 SHON, dont superficie utile : 697. Il est précisé en note : « Pour mémoire : bureau de l'UMR 8597 à l'Institut d'art = 35 m2 ».